



Rapport d'orientation budgétaire 2020

Ville de Baccarat

Conseil municipal du 8 Juin 2020
Salle des Fêtes



Préambule

2

Le débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les Communes de plus de 3.500 habitants. Il doit intervenir dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Ce **débat permet au Conseil de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du Budget 2020.** C'est l'occasion pour les élus d'examiner les perspectives budgétaires 2020, de débattre de la politique d'équipement de la ville et de sa stratégie financière et fiscale.

Pour aborder les grandes orientations budgétaires, il convient de se référer aux perspectives économiques nationales, à la Loi de Finances ainsi qu'aux chiffres clés du Budget de la Ville.

L'article 107 de la loi NOTRE a modifié les articles du Code général des collectivités territoriales relatifs au débat d'orientation budgétaire, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, ces nouvelles dispositions imposent aux maires des communes de plus de 3 500 habitants, de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, les charges de personnel ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Nouvelle obligation depuis la Loi de programmation des finances publiques 2018 - 2022 : faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité (BP et BA).

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération.

Enfin, il est important de préciser que ce débat d'orientation budgétaire n'a pas vocation à être aussi précis qu'un budget primitif. Le détail des différents points abordés dans ce débat seront précisés lors de l'adoption du budget primitif 2020, le 29 Juin 2020 prochain.

Sommaire



➤ Contexte général: situation économique et sociale (contexte mondial et zone euro)

- Contexte national : une croissance résiliente face aux risques extérieures
- Loi de finances 2020 : Entre stabilité et mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation.

➤ Situation et orientations budgétaires de la collectivité

- Recettes de fonctionnement
 - Fiscalité
 - Concours de l'Etat
 - Attribution de compensation
- Dépenses de fonctionnement
 - Dépenses de personnel
 - Subventions
 - COVID 19
- Section d'investissement
 - Dette
 - Recettes d'investissement



➤ Ratios appliqués à la ville de Baccarat

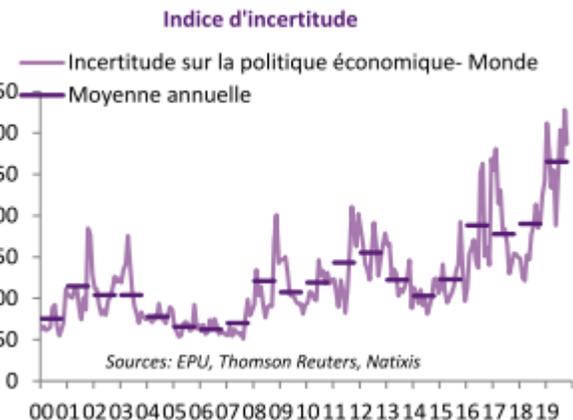
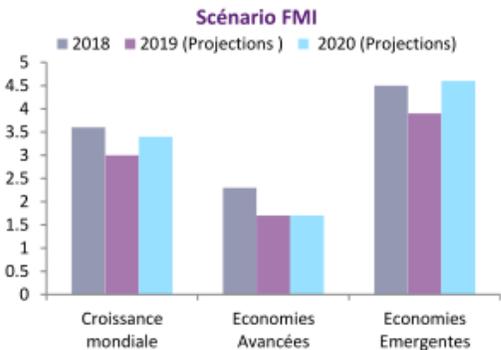
➤ Programmation des projets de la collectivité

- Une gestion financière et budgétaire qui s'inscrit dans le temps
- Programmation des investissements
- Les priorités d'investissement retenus pour la période 2018-2020

➤ Conclusion

Contexte Général : Situation Economique et sociale

Contexte Mondial : ralentissement synchronisé de l'économie mondiale



- L'été 2019 a marqué un tournant dans les perspectives économiques, avec la matérialisation des risques sur les perspectives mondiales. L'incertitude sur la politique économique est restée à des niveaux historiquement élevés ces derniers mois, alimentée par la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis (avec la nouvelle annonce des tarifs américains sur les importations en provenance de Chine), la tourmente politique au Royaume-Uni et les risques accrus du Brexit sans accord, les développements politiques en Italie et autres risques géopolitiques.

- Les effets de ces incertitudes et des tensions commerciales sur l'activité mondiale sont déjà importants, en particulier sur le commerce mondial et les industries manufacturières. Les exportations mondiales affichent des taux de croissance négatifs et les prévisions pour 2019 et 2020 ont été révisées à la baisse.

Les indicateurs continuent à signaler une décélération globale et synchronisée, la Chine ralentit plus qu'initialement prévu, les moteurs de la demande intérieure ralentissent aux États-Unis et la zone euro se heurte à des difficultés industrielles et extérieures

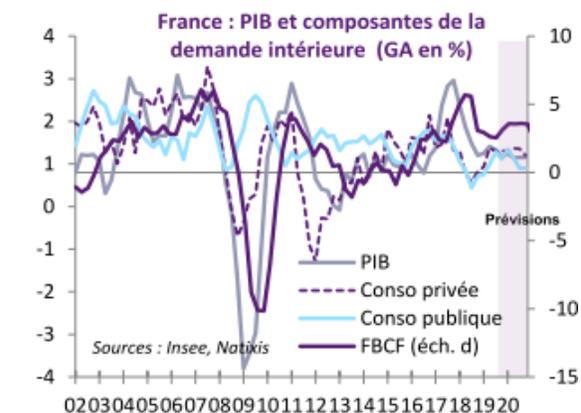
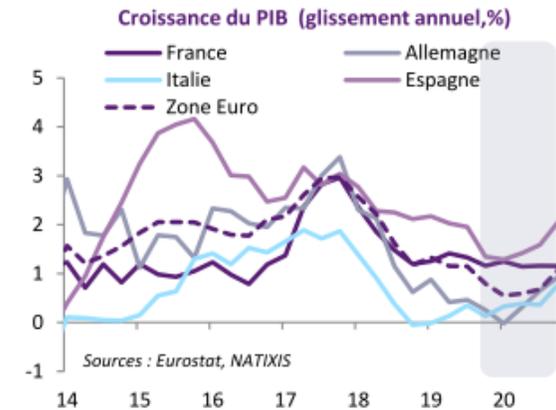
Les incertitudes et les tarifs ont déjà eu une incidence sur la croissance et continuent de constituer un risque. Les prévisions pour 2019 et 2020 ont été révisées à la baisse, le FMI et l'OCDE soulignant la plus faible croissance du PIB mondial depuis la crise financière de 2008.

Zone Euro : Une croissance affaiblie mais pas de récession

- Pour l'année à venir, les risques sur la croissance restent orientés à la baisse, mais une récession devrait être évitée grâce à la résilience de la demande intérieure.
- Sur le plan politique, un certain degré d'incertitude persiste (notamment la stabilité du nouveau gouvernement italien et la probabilité d'un Brexit sans accord). Sur le plan extérieur, les risques resteront latents : nouvelle escalade des tensions entre les États-Unis et la Chine, droits américains appliqués le 18 octobre sur les marchandises européennes, taxes américaines sur le secteur automobile européen (décision attendue en novembre) et incertitude liée au Brexit. Ce dernier facteur continuera de peser sur la confiance au Royaume-Uni et dans la zone euro.
- De son côté, la politique monétaire accommodante de la BCE devrait soutenir le cycle ou au moins limiter l'impact des risques baissiers. Le degré d'assouplissement record des conditions financières devrait soutenir davantage la croissance. Le déploiement de plans budgétaires au niveau national ou de la zone euro pourrait contribuer à stabiliser la demande intérieure contre les incertitudes externes. Mais jusqu'à présent, l'appétit pour un tel effort coordonné semble encore modeste.
- Le marché du travail devrait également résister tout en étant moins dynamique qu'au cours des derniers trimestres tandis qu'une faible inflation soutiendra le pouvoir d'achat des ménages. La croissance du PIB devrait ralentir, de 1,9 % en 2018 à 1 % en 2019 et 0,6 % en 2020.

Contexte National : Une croissance résiliente face aux risques extérieurs

- La **croissance française s'est montrée résiliente dans un contexte de ralentissement global**, en raison de sa moindre exposition aux risques extérieurs et au ralentissement industriel. Les indicateurs de confiance mettent en évidence une divergence assez nette entre la France et la zone euro sur l'ensemble de l'année 2019.
- L'activité a été largement portée par la demande intérieure** avec le dynamisme de l'investissement des entreprises et une consommation privée relativement solide. Si l'économie française n'échappe pas au ralentissement, elle surperforme assez sensiblement la zone euro et en particulier l'Allemagne. Après une croissance de 1,7 % en 2018, l'économie française devrait ralentir à 1,3 % en 2019 tandis que la zone euro verrait la croissance passer de 1,1 % à 0,7 %. Depuis le second semestre 2018, la croissance de l'activité s'est installée sur un rythme de croissance stable et devrait s'y maintenir au cours des prochains trimestres.
- En effet, l'environnement économique ne s'annonce pas sensiblement différent de celui qui prévaut depuis plusieurs trimestres. D'une part, les perspectives concernant la demande extérieure sont fragiles et soumises à des risques baissiers
- Les facteurs qui ont soutenu l'activité tout au long de l'année écoulée resteront présents. Du côté des entreprises, le cycle d'investissement devrait se poursuivre.** Les enquêtes sur les perspectives d'investissement vont dans ce sens, dans l'industrie comme dans les services et la demande de crédit des entreprises françaises continue de croître (enquête sur les conditions de crédits).
- Du côté des ménages, la confiance s'est redressée tout au long de l'année grâce à l'amélioration du marché du travail**, qui permet une bonne tenue des revenus de l'emploi, la faiblesse de l'inflation tant en 2019 qu'en 2020 et la succession de mesures budgétaires en soutien au pouvoir d'achat des ménages (2019 : baisse de cotisations des salariés, dégrèvement de la taxe d'habitation, hausse de la prime d'activité, défiscalisation des heures supplémentaires, 2020 : baisse de l'impôt sur le revenu et suppression effective de la taxe d'habitation à partir de 2020 pour 80 % des ménages).



Loi de Finances 2020 : Entre stabilité et mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation

- Eu égard aux élections municipales de mars 2020 et pour se concentrer sur sa **mesure phare, la suppression de la taxe d'habitation (TH)** sur les résidences principales et la réforme fiscale engendrée, **le PLF 2020 s'inscrit dans une relative stabilité des dotations et des mesures de soutien à l'investissement.**

La DGF est stable en 2020 avec un montant de **26,802 Milliards €**.

Les dotations d'investissement allouées aux communes et EPCI s'élèvent à **1,8 milliards €** dans le PLF 2020.

Les montants sont inchangés :
 Dotation politique de la ville (DPV) : 150 millions €
 Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 1 046 millions €
 Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 570 millions €

→ Des transferts financiers de l'Etat aux collectivités en hausse dans le PLF 2020

Ils atteignent **115,7 milliards €** dans le PLF 2020 à périmètre courant, en hausse de 3,3 % par rapport à la LFI 2019. Cette évolution tient principalement à la 3ème vague du dégrèvement progressif de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages les plus modestes (+ 3 milliards €).

Projection de la réforme de la taxe d'habitation pour Baccarat :

	2018	2019	Projection 2020
Recettes communales (Taxes)	1 811 571€	1 836 495€	1 828 484€ (Delta de 8000€ car hausse taux en 2018 et bases prises en compte en 2017)

Explication de la compensation pour Baccarat :

	Avant la réforme			Après la réforme			
	Ressource de taxe d'habitation sur les résidences principales 1	Produit de foncier bâti communal	Ressource de taxe d'habitation et produit de foncier bâti communal	Produit de foncier bâti départemental transféré à la commune	Produit de foncier bâti (anciennes parts communale et départementale) après transfert	Coefficient correcteur	Produit du foncier bâti après application du coefficient
	(1)	(2)	(1+2)	(3)	(2+3)	(1+2)/(2+3)	(4)
BACCARAT	845 948	982 536	1 828 484	772 111	1 754 647	1,0420808288	1 828 484



Situation et orientations budgétaires de la collectivité

Les principales informations apportées dans le ROB sont :

- **1° les orientations budgétaires** envisagées par la collectivité portant sur l'évolution des dépenses et des recettes des sections d'investissement et de fonctionnement, les hypothèses d'évolution retenues pour construire le budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subvention et les principales évolutions relatives aux relations financières avec l'EPCI dont votre collectivité est membre,
- **2° les engagements pluriannuels envisagés** notamment en matière de programmation des investissements comportant une prévision des dépenses et recettes ainsi que, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme,
- **3° les informations, les orientations et les perspectives en matière de structure et de gestion de l'encours de la dette.** Ces informations précisent aussi le profil de l'encours de la dette que votre collectivité envisage pour la fin de l'exercice.

Les obligations issues de la Loi de Programmation des Finances Publiques pour les années 2018-2022

En outre, de nouvelles règles concernant le débat d'orientation budgétaire s'imposent aux collectivités ; celles-ci sont issues du II de l'article 13 de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018-2022 qui dispose :

« À l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant : 1° L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ; 2° L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette. Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes. »

La fiscalité

ATTENTION : En 2020, les Communes ne voteront plus le taux de Taxe Habitation

Evolution des taux de la fiscalité directe locale 2013 à 2019 (avec une simulation pour 2020)

Taxes		Taux taxes directes locales							
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 simul
Taxe d'habitation	TH	19,88	20,38	20,38	20,38	16,72	17,97	17,97	réforme
Taxe foncière bâti	TFPB	15,96	16,36	16,36	16,36	20,36	21,89	21,89	21,89
Taxe foncière non bâti	TFPNB	34,41	35,27	35,27	35,27	44,51	47,84	47,84	47,84
Cotisation foncière des entreprises	CFE	20,33	20,84	20,84	20,84				



Année 2019	BASE 2018 (1288M)	BACCARAT		CCTLB		TOTAL CONTRIBUTABLE	
		TAUX	PRODUIT	TAUX	PRODUIT	TAUX	PRODUIT
TH	4 489 854	17,97	806 827	11,63%	517 855	29,52%	1 324 682
TFB	44 604 033	21,89%	1 007 760	1,68	77 390	23,72%	1 085 150
TFNB	45 794	47,84%	21 908	6,91%	3 164	54,75%	25 072
CFE	1 237 507			25,25%	312 750	25,25%	312 750
			1 836 495		911 159		2 747 654

Extrait 1288M de 2019

IMPÔTS
LOCAUX

~~TAXE
D'HABITATION~~

Les recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Explications des variations entre 2018 et 2019
Atténuations de charges	90 180 €	102 463 €	212 003 €	95 087 €	124 549 €	78 160 €	Remboursement sur rémunérations du personnel.
Produits des services	133 236 €	175 844 €	168 334 €	156 804 €	120 925 €	563 187 €	Remboursement frais personnel assainissement CCLTB : 115 293,07€ / Remboursement CCTLB Gestion Service : 84 259,68€ / Redevance Assainissement 2018 : 267 095€ (juste en 2019)
Impôts et taxes	2 768 330 €	2 726 365 €	2 713 885 €	3 446 718 €	3 845 273 €	3 855 713 €	
Dotations et participations	1 755 615 €	1 685 890 €	1 535 460 €	1 030 522 €	788 816 €	799 842 €	
Autres produits de gestion courante	39 039 €	187 105 €	48 246 €	129 090 €	52 281 €	107 104 €	
Produits exceptionnels	10 703 €	51 483 €	368 845 €	8 406 €	28 381 €	452 166 €	Vente Terrain Age et Vie : 63 100€ / CEE : 147 792€ / Intégration Résultat Budget assainissement : 169 314€
Recettes réelles de fonctionnement	4 797 102 €	4 929 150 €	5 046 773 €	4 866 627 €	4 960 225 €	5 856 172 €	
Delta N-1		132 048 €	117 623 €	- 180 146 €	93 598 €	895 947 €	

A NOTER : Si nous avons pu voir les recettes de fonctionnement augmentées en 2019, nous retrouverons les dépenses de fonctionnement correspondantes (frais de personnel et gestion Assainissement). Pour les autres recettes « particulières », il s'agissait de recettes exceptionnelles qui ne se renouvelleront pas en 2020.

Les concours de l'Etat

10

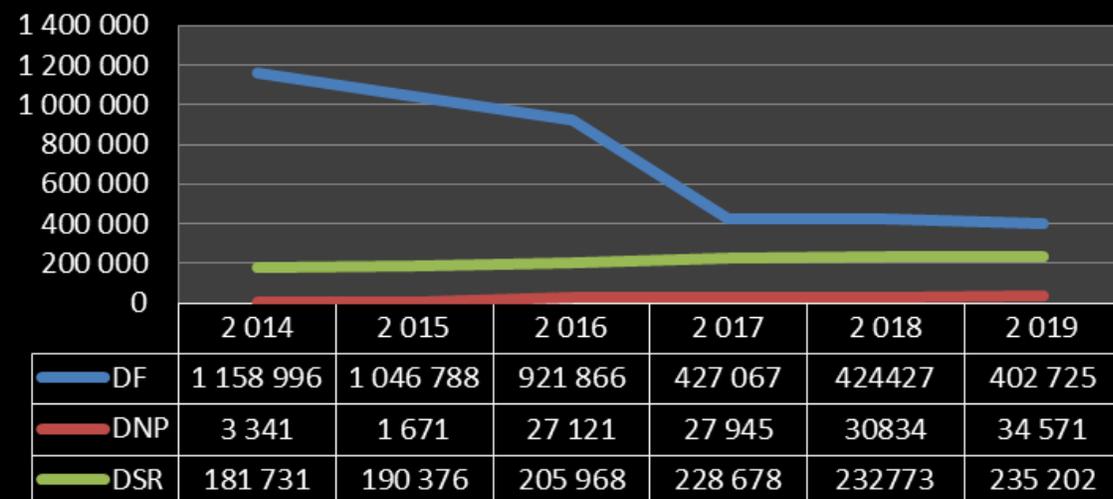
Maintien de la Stabilisation globale des concours financiers de l'Etat en 2020

Dotations	CA 2013	CA 2014	Delta	CA 2015	Delta	CA 2016	Delta	CA 2017	Delta	CA 2018	Delta	CA 2019	DELTA	Estimatif 2020 (produit croix avec évolution)
			N-1		N-1		N-1		N-1		N-1		N-1	
Dotation forfaitaire DF	1 214 372	1 158 996	-55 376	1 046 788	-112 208	921 866	-124 922	427 067	-494 799	424 427	-2 640	402 725	-21 702	390 000
Dotation nationale de péréquation DNP	2 784	3 341	557	1 671	-1 670	27 121	25 450	27 945	824	30 834	2 889	34 571	3 737	35500
Dotation de solidarité rurale DSR	173 882	181 731	7 849	190 376	8 645	205 968	15 592	228 678	22 710	232 773	4 095	235 202	2 429	241 500
Total dotations	1 391 038	1 344 068	-46 970	1 238 835	-105 233	1 154 955	-83 880	683 690	-471 265	688 034	4 344	672 498	-15 536	667 000

Malgré la stabilisation globale annoncée des concours financiers de l'Etat, la ville de Baccarat devrait continuer à voir baisser ces derniers. **En 2020, ils sont estimés à 667 000€ (hors modification due à la pandémie de COVID19)**

Cette baisse s'explique par une baisse de la population INSEE entre 2019 et 2020 passant de 4 515 à 4 392 habitants.

Répartition Concours de l'Etat 2014/2019



Attribution de compensation

Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

- Au 1^{er} Janvier 2017, les Communes membres de l'ex-CCVC et celles de l'ex-CCL ont créé ensemble la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

Cet EPCI, à fiscalité propre, a mis en place la fiscalité professionnelle unique. C'est donc la Communauté de Communes qui perçoit directement toutes les taxes issues de la réforme de l'ancienne taxe professionnelle. En contrepartie, les Communes perçoivent une attribution de compensation.

Le montant prévisionnel 2020 du versement de l'attribution de compensation s'élève à 1 862 191€

Rappel de l'attribution de compensation depuis la création de la CCTLB :

	2017	2018	2019
Attribution de compensation	1 137 117€	1 862 187€	1 862 191€

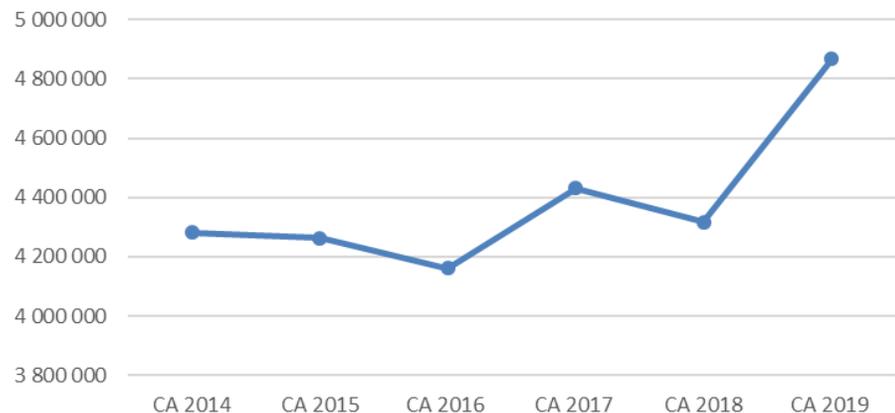


Dépenses de fonctionnement

12

Dépenses réelles de fonctionnement	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Explications des variations des dépenses entre 2018 et 2019	Simulation 2020 (Hausse 1,2 comme préconisation Etat)
Charges à caractère général	924 828	883 554	884 744	975 162	989 896	1 212 777	FIMA : 99 500€ / Assainissement : 84 260€	1 115 000
Charges de personnel	2 496 854	2 566 361	2 500 277	2 405 088	2 409 267	2 484 847	Attention : Paiement des agents Assainissement avant remboursement CCTLB 115 300€ (en plus)	2 980 000
Atténuations de produits	0	19 368	22 011			39 655	Agence de l'eau modernisation des réseaux au titre de la facturation 2018 soit 39 655 (ancien BP Assainissement) - Ne se renouvelera pas en 2020	0
Autres charges de gestion courante	500 201	519 253	517 145	602 165	681 072	902 757	Dépenses exceptionnelles : reversement CCTLB redevance 2019 sur consommation 2018 : 72 530€ - Dépenses variables annuelles : SIVOM 168 162€, eau pluviale 171 408€ et Syndicat des Eaux Baccarat Lachapelle : 12 500€	996 000
Intérêts de la dette	276 311	248 938	235 389	221 497	225 859	219 788		220 000
Autres dépenses	83 303	24 963	1 174	227 627	11 089	8 000	En 2019 : La ville a organisé le FIMA - Il s'agit des prix du concours soit 8000€ - Pas de FIMA prévu en 2020 - A noter en 2018 qu'il s'agissait d'annulation de titres	10 000
Total	4 281 497	4 262 437	4 160 740	4 431 539	4 317 183	4 867 824		5 321 000
Delta N-1		-19 060	-101 697	270 799	-114 356	550 641		

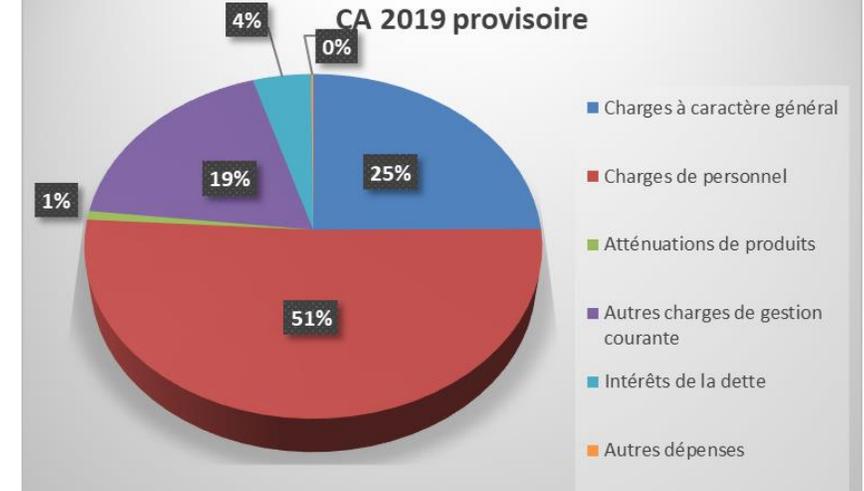
Evolution des Dépenses réelles de fonctionnement entre 2014 et 2019



Pourquoi une hausse visible des dépenses de fonctionnement en 2019 :

Gestion de l'Assainissement (fonctionnement + paiement salaire + reversement) et organisation FIMA 2019

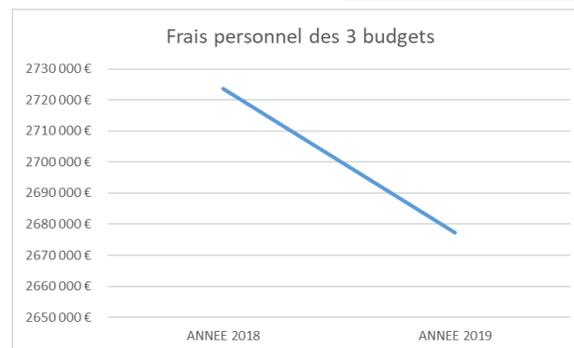
Répartition des dépenses de fonctionnement sur CA 2019 provisoire



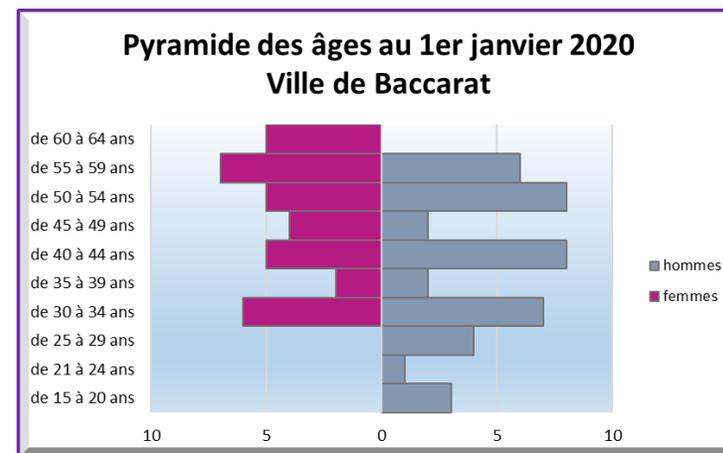
Dépenses de personnel

13

Frais de personnel	ANNEE 2018	ANNEE 2019
Budget VILLE	2 409 267	2 484 847
Budget ASST	70 549	0
Budget EAU	163 933	101 769
Budget FPA	79 789	90 560
TOTAL	2 723 539	2 677 176



Les prochains départs en retraite								
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Femmes	0	3	3	3	1	2	0	0
Hommes	2	0	0	0	0	1	1	2
technique	2	1	1	1	1	2	1	1
administratif	0	2	2	2	0	1	0	1



→ Protection sociale du Personnel : Evolution des participations de la collectivité

Depuis plusieurs années, la collectivité participe au financement de la Mutuelle et de la Garantie de maintien de salaire

	2017		2018		2019		Prévision 2020	
	Nb Agents concernés	Montant €	Nb Agents concernés	Montant €	Nb Agents concernés	Montant €	Nb Agents concernés	Montant € (coeff 1,2)
Santé	11	605	11	660	13	780	13	936
Prévoyance	72	5618,66	64	8795,96	65	8177,84	65	9813,408
TOTAL	83	6223,66	75	9455,96	78	8957,84	78	10749,408

→ Evolution de l'action sociale pour les agents de la Ville (action obligatoire)

	2017	2018	2019	Prévisionnel 2020
Participation CNAS	18910,07	20120,75	20169,95	22726,4
Noel des enfants	2948,89	2881,04	2734,97	2800

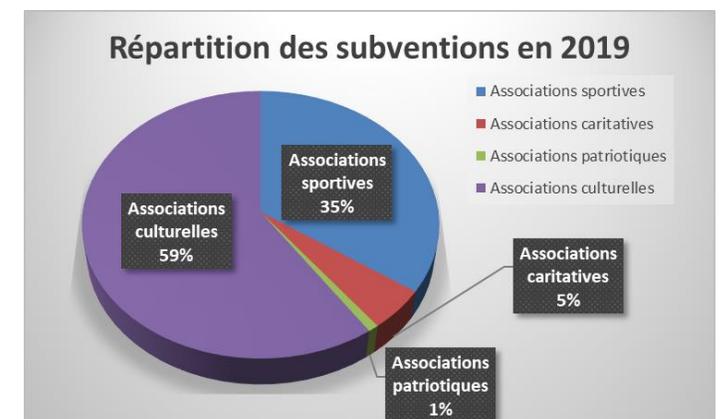
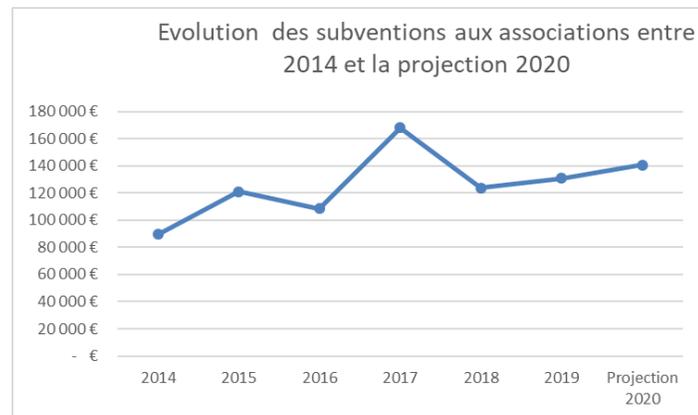
→ Tableau : Evolution des emplois permanents rémunérés au 31/12 par catégorie

		Titulaires et Stagiaires		Contractuels	TOTAL
31/12/2017	A	1		1	2
	B	7		0	7
	C	64		2	66
	TOTAL	72		3	75
31/12/2018	A	1		1	2
	B	7		0	7
	C	62		4	66
	TOTAL	70		5	75
31/12/2019	A	1		1	2
	B	7		0	7
	C	57		3	60
	TOTAL	65		4	69
projection au 31/12/2020	A	1		1	2
	B	8		0	8
	C	55		5	60

Subventions versées aux associations

	2014 (montant en €)	2015 (montant en €)	2016 (montant en €)	2017 (montant en €)	2018 (Montant en €)	2019 (montant en €)	Projection 2020 (montant en € par moyenne des 3 dernières années)
Associations sportives	44 920 €	65 223 €	53 216 €	48 756 €	43 160 €	45 220 €	45 700 €
Associations caritatives	7 550 €	8 050 €	7 550 €	8 150 €	6 500 €	6 500 €	7 000 €
Associations patriotiques	500 €	720 €	1 100 €	950 €	300 €	1 150 €	800 €
Associations culturelles	36 400 €	46 850 €	46 650 €	110 250 € (FIMA : 40 000€ + Ecole de Musique 48 000€)	73 700 € (dont Ecole de Musique 50 000€)	77 700 € (dont Ecole de musique 50 000€)	87 000 €
TOTAL des subventions accordées	89 370 €	120 843 €	108 516 €	168 106 €	123 660 €	130 670 €	140 500 €

Part de subvention à l'habitant en 2019 : 29€



CRISE SANITAIRE : COVID19

Les dépenses engagées par la ville de Baccarat afin de protéger sa population

**TOTAL DES MOYENS DE PROTECTION
CONTRE LA PANDEMIE : 56 888.03€**

**Coût pour la collectivité
(déduction faite des
subventions sauf Etat)**

Masques pour la population

47 232.77€

Protection Accueil Public dans les bâtiments municipaux

5 737.16€

Visières pour les écoles (250 visières + 20 adultes)

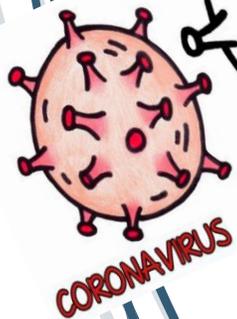
774€

Désinfection Bâtiments

3 144.1€

Récapitulatif
Masques

Date commande	Fournisseur	Type masque	Quantité	Livraison	Prix Unitaire HT	Prix Commande HT	Prix Commande TTC
16/04/2020	FROHMAN	Tissus	4 000	Non Livré à ce jour	2.70 €	10 800 €	12 960€
28/04	BBA Emballages	Tissus	4800	Réception au 18/05	5.15€	24 720€	26 079.60€
20/04/2020	SEMAC	Kit Masques Tissus	1000	Réception complète au 18/05	1.233€	1233€	1 300.82€
15/04/2020	ASSOCIATION A VENIR	Masques chirurgicaux	3000	Réception le 20 mai	0.79€	2 370€ HT	2 500.35€
23/04/2020	ADM 54	Masques Chirurgicaux	1000	Réception le 24 Mai	0.80€	800€ HT	844€
Non concerné par la participation de l'Etat (Reste à charge de la collectivité)							
	CCTLB/CG54	Tissus	4 435	En cours de réception			0€
	CCTLB	Tissus	4 435	En cours de réception			3548€
			22 670				
						TOTAL	47 232.77€



Section d'investissement



Les principales opérations d'investissement réalisées en 2019 :

DEPENSES INVESTISSEMENT EXERCICE 2019		
COLOMBARIUM	Cimetière de Baccarat	28 776,00 €
ACCESSIBILITE	PMR Entrée Crypte Eglise	3 450,00 €
ACHAT MATERIEL	Matériel informatique, logiciels, ...	8 143,17 €
ACHAT MATERIEL	Services techniques (scarificateur, taille haie, desherbeurs, scie sauteuse, plateau de coupe, aspirateur)	9 565,40 €
ACHAT MATERIEL	Telephones pour ST	611,52 €
ACHAT MATERIEL	Police Municipale Radio numérique	1 602,00 €
ACHAT MATERIEL	Chapiteaux	1 728,00 €
ACHAT MATERIEL	Ecoles (serveur NAS)	912,00 €
ACHAT MATERIEL	S.Communication (camescope, chariot pour journaux)	2 524,69 €
VIDEOSURVEILLANCE	Caméras Pôle Sportif	2 736,00 €
VEHICULE	Camion Ampiro ST	29 000,00 €
SPORT	Buts de Foot pour le stade HUMBERT	2 388,86 €
ECOLES	Fin des travaux de sécurisation	21 000,00 €
ECOLES	Transformation Ecole Primaire du Centre	144 853,76 €
SIGNALÉTIQUE et VOIRIE	Plaques de rues, barrières, panneaux, ...	18 481,13 €
ECLAIRAGE PUBLIC	Eclairage roseraie, armoires EP, ...	8 494,55 €
ECOLE DE MUSIQUE	Installation à l'Espace Loisirs	23 148,71 €
TRAVAUX Bâtiments communaux		3 848,62 €
EXTENSION RESEAU ENEDIS	Projet AGE ET VIE	6 039,73 €
MUSEE DU FLACON DE PARFUM	Etudes APS et production film	211 577,30 €
TOTAL		528 881,44 €

La dette

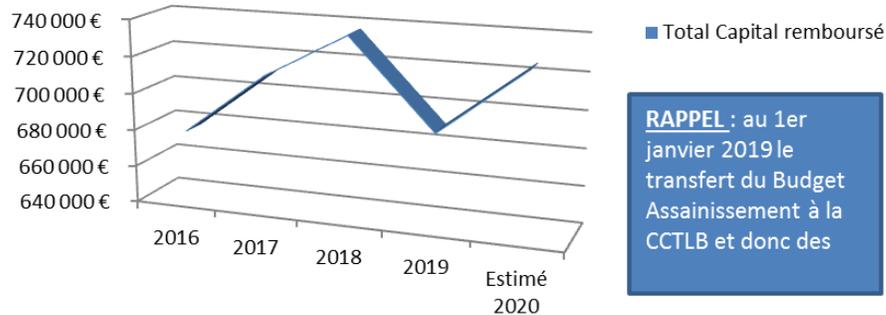


Capacité de désendettement :
encours de la dette /
épargne brute soit en
2019 : 6 ans

DESENDETTEMENT 2019					
BUDGETS	Capital remboursé				
	2016	2017	2018	2019	Estimé 2020
Budget Ville	536 000 €	565 000 €	609 000 €	655 800 €	688 000 €
Budget Eau	42 000 €	43 000 €	35 300 €	33 900 €	37 400 €
Budget Assainissement	100 000 €	104 000 €	92 300 €		
Total Capital remboursé	678 000 €	712 000 €	736 600 €	689 700 €	725 400 €

simulation taux
2 sur 20 ans -
250000€

Evolution du Remboursement de Capital entre 2016 et selon l'estimation 2020



EVOLUTION DE LA DETTE entre le 31/12/2014 et le 31/12/2019					
	VILLE	ASSAINISSEMENT	EAU	TOTAL CRD	DELTA N-1
31/12/2014	9 300 000 €	1 490 000 €	409 000 €	11 199 000 €	
31/12/2015	7 100 000 €	1 390 000 €	260 000 €	8 750 000 €	- 2 449 000 €
31/12/2016	6 607 000 €	1 290 000 €	215 000 €	8 112 000 €	- 638 000 €
31/12/2017	6 300 000 €	1 186 000 €	172 000 €	7 658 000 €	- 454 000 €
31/12/2018	6 683 440 €	1 093 876 €	136 594 €	7 913 910 €	255 910 €
31/12/2019	6 027 700 €	<i>transféré CCTLB</i>	252 672 €	6 280 372 €	
Estim 2020	6 277 700 €		215 290 €	6 492 990 €	212 618 €

Recettes d'investissement

<i>Recettes réelles d'investissement</i>						
<i>Désignation</i>	<i>CA 2014</i>	<i>CA 2015</i>	<i>CA 2016</i>	<i>CA 2017</i>	<i>CA 2018</i>	<i>CA 2019</i>
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	120 625 €	273 379 €	204 718 €	109 846 €	281 939 €	173 930 €
Subventions d'investissement reçues	76 939 €	221 522 €	70 991 €	203 300 €	159 485 €	45 129 €
Emprunts et dettes assimilés	0	450 000 €	200 000 €	256 865 €	500 450 €	500 000 €
TOTAL RECETTES	197 564 €	944 901 €	475 709 €	570 011 €	941 874 €	719 059 €

FOCUS sur les restes à réaliser (Recettes d'investissement):

Les subventions sur les projets 2019 encore à percevoir :

- Musée du Flacon de Parfum (phase APS) : 126 855€
- AMO Musée du Flacon de Parfum : 12 060€
- Eclairage public : 53 212€
- Aménagement de l'école primaire du Centre : 72 708€

TOTAL DES
SUBVENTIONS A
PERCEVOIR :
264 035€

Ratios Financiers pour la Commune

19

Epargne brute : Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Le taux d'épargne brute : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.

Encours de la dette communale totale : emprunts et dettes à long et moyen terme restant dus au 31 décembre. **L'encours de la dette par habitant permet de voir la politique de désendettement en œuvre.**

	2 015	2 016	2 017	2 018	2019
Epargne Brute	666 710 €	886 032 €	456 446 €	643 042 €	988 624 €

	2015	2016	2017	2018	2019
Taux Epargne brute	14	16	8	13	17

	Encours de la dette
2 015	7 100 000 €
2 016	6 607 000 €
2 017	6 300 000 €
2 018	6 683 440 €
2019	6 027 700 €

Capacité de désendettement : Encours dette ville 31 décembre / Epargne brute					
	2015	2016	2017	2018	2019
	11	7,5	14	10,4	6

Programmation des projets de la Collectivité

Des choix politiques affichés et assumés :

- Maintien de la politique de désendettement de la Commune;
- Politique en faveur du renouveau du Centre-Bourg
- Actions en faveur des associations et pour le bien-vivre à Baccarat
- Contenir les dépenses de fonctionnement au maximum par une rationalisation des dépenses
- Maintien d'un service public de qualité au profit des bachamois



Programmation des investissements

Des actions ambitieuses qui nécessitent un phasage dans le temps avec la mise en place sur cette mandature d'un plan pluriannuel d'investissement

					PROGRAMMATION DANS LE TEMPS DES INVESTISSEMENTS DE LA COLLECTIVITE - MANDAT 2020-2026													
					2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
Types de Dépenses (travaux / services / fournitures)	Description du projet	Délégation / Budget concerné	Degré de priorité (1 = année N / 2 : année N+2 / 3 : année N+3 / 4 : année N+4)	Montant total estimé Projet HT	Dépense € HT	Recette prévisionnelle	Dépense € HT	Recette prévisionnelle	Dépense € HT	Recette prévisionnelle	Dépense € HT	Recette prévisionnelle	Dépense € HT	Recette prévisionnelle	Dépense € HT	Recette prévisionnelle	Dépense € HT	Recette prévisionnelle

CONTEXTE IDEAL ET VOLONTE POLITIQUE AFFIRMEE : POUR UNE TRANSPARENCE DES INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE DE BACCARAT

Le plan pluriannuel d'investissements est au cœur de la prospective financière et traduit les volontés d'investissement sur une période donnée. Outil de pilotage indispensable autant pour les élus de la commune, il permet d'exprimer de manière exhaustive l'ensemble des projets et leur découpage dans le temps, en tenant compte des délais et de chaque étape de réalisation.

Il permet surtout de savoir si le programme d'investissements d'une collectivité est compatible avec le maintien de ses grands équilibres financiers. À ce titre, il doit être réalisé le plus tôt possible, afin d'assurer la cohérence de la mise en œuvre du programme de mandat. Il structure, annuellement, une part essentielle du débat d'orientations budgétaires

Les priorités communales d'investissement retenues pour l'année 2020

Travaux engagés avant les élections municipales de 2020 :

- Ruelle Saint Wolfgang (60 000€)
- Ecluses Saint Christophe
- Réfection de la chaussée rue des Bingottes
- Parking du Cimetière
- Canalisations eau rue de Ménil
- Création d'une route forestière
- Ayant projet définitif Musée du Flacon de Parfum

					PROGRAMMATION DANS LE TEMPS DES INVESTISSEMENTS DE LA COLLECTIVITE - MANDAT 2020-2026			
Types de Dépenses (travaux / services / fournitures)	Description du projet	Délégation / Budget concerné	Degré de priorité (1 = année N / 2 : année N + 2 / 3 : année N + 3 / 4 : année N + 4)	Montant total estimé Projet HT	2020		2021	
					Dépense € HT	Recette prévisionnelle	Dépense € HT	Recette prévisionnelle
Travaux	Mise en accessibilité ERP	Ville		132641				66320
Travaux	Captages des Grands Fins + Brasserie	Eau			2362	28384		
Travaux	Eclairage public	Ville			0	53212		
Travaux	Canalisation rue des Gadines	Eau			0	10163		
Travaux	école du centre	Ville			11497	72708		
Travaux	Parking du cimetière	Ville		66950		16737		
Travaux	curisation rue de Ménil et Saint Christophe	Ville		130000				43260
Travaux	Aménagement ruelle St-Wolfgang	Ville			58990	11177		
Etudes	AMO Musée du flacon	Ville			4500	12060		
Etudes	APS Musée du flacon	Ville			20846	126855		
Etudes	APD Musée du flacon	Ville		240585				43047

A l'étude : Création d'un 2^{ème} court de tennis couvert, création d'un rond-point au niveau du pont, réhabilitation de la place Leclerc, réaménagement place de Gaulle...

Conclusion

La Ville de Baccarat, riche de toutes ses infrastructures, de son dynamisme associatif et commercial se doit d'avancer prudemment dans le respect d'une gestion financière maîtrisée et responsable.

C'est avec cette vision renouvelée que les élus de la municipalité comptent maintenir le niveau d'investissement annuel de la ville, tout en continuant de travailler à son désendettement.